



Descriptif du processus *Echantillonnage*

Matériau : Roches **Technique:** Martelage et burinage

Moyen de protection collective de la technique

Mouillage, aspiration à la source, UMD avec 5 sas
 Sous-section 3 Sous-section 4

Risque: Inhalation de fibres d'amiante ou PMAi

Effets: Cancers du poumon, fibroses, plaques pleurales, asbestoses, mésothéliomes, cancers des ovaires et du larynx



VLEP: 10F/L sur 8h

H350 et H372

Empoussièrément attendu

350F/Len META
(Source Scolamiente
 Chantier test ou validation
 Niveau 1 < 100 F/L
 100 F/L ≤ Niveau 2 < 6 000 F/L
 6 000 F/L ≤ Niveau 3 < 25 000 F/L

Choix des équipements de protection individuelle (EPI)

Combinaison catégorie 3 type 5 Gants fins étanches Bottes ou surbottes
 Masque: FFP3 Demi-masque/masque P3 TM2P TH3P
 TMP3 Adduction d'air Combinaison ventilée T2

Choix des moyens de protection collective (MPC)

Installation de décontamination du personnel : UMD avec 5 sas
 Installation de décontamination des déchets :
 Aménagement d'une aire de décontamination : UMD avec 5 sas et sas déchets
 Film de propreté Confinement statique
 Confinement dynamique / Préciser le taux de renouvellement d'air : vol/h

Consignes générales d'hygiène : Ne pas fumer, ne pas boire et ne pas manger sur le lieu de l'intervention.

PHASES OPÉRATIONNELLES

| | Description des phases de travail intégrant les outils, matériels, équipements utilisés | Risques | Moyens de prévention | Règles d'hygiène et consignes relatives à l'emploi des MPC et EPI |
|--|--|---|--|--|
| PRÉPARATION | Vérification de la mise en place du matériel (EPI) sur chaque intervenant Repérage visuel pour chaque échantillon à prélever du meilleur angle d'attaque afin de minimiser le nombre de coups à donner Délimiter et signaler la zone de travail Retrait des opérateurs non échantillonneurs au delà de la zone d'échantillonnage en amont du circuit de ventilation naturelle Humidification de la zone à échantillonner à l'aide d'un brumisateuseur ou d'un pulvérisateur réglé en mode nébullisation Préparation du matériel d'échantillonnage par les opérateurs préleveurs | | EPI adaptés au risque amiante niveau 2 sous SS4 Avis du géologue et de l'échantillonneur pour valider le choix de prélèvement et l'angle d'attaque Utiliser la rubalise / marquer la zone Se placer en amont du circuit de ventilation pour ne pas recevoir les poussières potentiellement émises par l'échantillonnage Un rideau d'eau (barrière de brumisation) sera placée à l'entrée de la recoupe R1 du niveau 1230 Double ensachage type "zip-lock" pour chaque échantillon | S'équiper des EPI Pulvérisation « douce » pour éviter les éclaboussures |
| RÉALISATION | Martelage ou burinage franc sur l'angle d'attaque défini à l'aide d'une massette ou du marteau burineur à fréquence variable Saisie de fibres d'amphibole à l'aide des pincettes Prélèvement des poussières sur les parois à la cuiller par raclage doux | Risque d'inhalation de fibres d'amiante | Pulvérisation d'eau pendant le martelage / Pulvérisation d'eau et aspiration à la source avec le marteau burineur (travailler à deux opérateurs) Pulvérisation d'eau de manière douce pendant la saisie avec les pincettes et le raclage à la cuiller | L'aspirateur doit être équipé de filtre THE Le marteau burineur sera dédié aux chantiers SS4 et sera doublement ensaché |
| NETTOYAGE Décontamination du matériel / Repli | Nettoyer tous les outils de prélèvement avec des lingettes humides, l'aspirateur THE et le pulvérisateur d'eau Double ensachage du marteau burineur après son nettoyage | Risque d'inhalation de fibres d'amiante | Aspiration THE et utilisation de lingettes Brumiser les échantillons et la zone de prélèvement | Utiliser un pulvérisateur d'eau |
| GESTION DES DÉCHETS | Répartition échantillons jumeaux Placer les déchets contaminés dans des sacs déchets « amiante » Placer les sacs déchets dans un récipient résistant pour leur transport. Expédier les déchets dans les filières autorisées pour élimination | Risque d'inhalation de fibres | Répartition et double ensachage des échantillons jumeaux avec brumisation des sacs Double emballage dans un sac étanche marqué "amiante" | Étiquetage approprié des emballages |
| DÉCONTAMINATION DU PERSONNEL | Décontamination du personnel dans l'UMD 5 sas prévu à cet effet en respectant les règles d'utilisation (page suivante) | Risque d'inhalation de fibres d'amiante | Après aspiration de la combinaison et pulvérisation d'agent mouillant, retirer la combinaison en la roulant sur elle-même et la placer dans un sac déchet « amiante », ainsi que les gants, surbottes Aspirer et essuyer avec une lingette humide son masque respiratoire, fermer l'opercule de la cartouche et la jeter dans un sac déchets « amiante » | Essuyer le masque respiratoire avec un produit désinfectant et le ranger dans son étui de rangement |

Gestion des situations d'urgence

Arrêter sans délai l'opération -> Mettre en sécurité la zone d'intervention -> Prévenir sans délai votre responsable

Conduite à tenir : Prévenir le responsable du chantier
Nom du SST : Lionel Fernandes
Numéro des secours : 18

Avis médecin du travail :
Le / /

NOTICE D'UTILISATION DE L'UMD 5 sas

| Rappel règles de décontamination de la personne | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---------------|---|
| ZONE « PROPRE » | Compartment 1 | Compartment 2 | Compartment 3 | Compartment 4 | Compartment 5 | ZONE « SALE » |
| Se rhabiller, désinfecter le masque à l'aide de l'ingettes nettoyantes | |  |  |  | |  |
| Compléter le registre de chantier | Se sécher avec une serviette et revêtir son peignoir en attente | Prendre une douche corporelle, doucher soigneusement le masque, enlever le filtre sous l'eau puis le jeter dans le sac à déchets. | Retirer la combinaison jetable, et les sous-vêtements, les déposer dans le sac à déchets prévu à cet effet. | Prendre une douche de décontamination tout habillé. | | Décontamination par aspiration si nécessaire |
| Garder son APR en marche | | | | | | |
|  Sens circulation de l'air | | | | | | |
| Rappel des règles de décontamination du masque | | | | | | |
| ZONE « PROPRE » | COMP. 1 | COMP. 2 | COMP. 3 | COMP. 4 | COMP. 5 | ZONE « SALE » |
| Nettoyer l'équipement complet (lingette, essuyage fin). | | Arrêter l'APR et le nettoyer soigneusement, enlever le filtre sous l'eau puis le jeter dans le sac à déchets. | | | | |
|  Garder son APR en marche | | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Les filtres sont changés à chaque vacation. • Ne jamais changer les filtres en zone « sale » ! • Utiliser uniquement des filtres neufs dans leur conditionnement d'origine. • Vérifier le marquage (le filtre doit être adapté au masque et porter la référence TMP3). • Les filtres doivent être jetés à chaque vacation, comme déchet amiante. | | | | | | |